

Financeurs :
Agence de l'Eau Seine Normandie



Partenaires :
CATER Basse Normandie



Maître d'Ouvrage, propriétaire du barrage de l'Enfernay :
Monsieur Michel GOSSELIN

Groupement d'entreprises :

- LAFOSSE et FILS SARL



- SARL HELLOUIN

SARL HELLOUIN MICHEL TRAVAUX PUBLICS
LA FERROUDIERE
14570 LA VILLETTE



Maître d'Œuvre :
Bureau d'études CE3E



12 Bis Route de Conches - 27180 ARNIÈRES SUR ITON
Tél. : 02.32.62.53.62 - Fax : 02.32.62.59.46
www.ce3e.fr - ce3e@ce3e.fr

Suivez les actualités du projet
sur notre site web !

<http://ce3e.fr>



Flashez ce code
avec votre Smartphone
pour y accéder.

SUIVI DE CHANTIER EFFACEMENT DU BARRAGE DE L'ENFERNAY

Restauration de la continuité écologique du fleuve Orne

CE3E assure pour des propriétaires privés, depuis octobre 2010, une mission de maîtrise d'œuvre complète pour les travaux de restauration de la continuité écologique et de renaturation du cours du fleuve Orne, sur les communes de Saint-Remy-sur-Orne et Clecy dans le département du Calvados.

Cette opération exemplaire et pilote pour l'agence de l'eau Seine Normandie consiste à effacer totalement le barrage de l'usine textile GOSSELIN, dit de l'Enfernay qui barrait l'Orne sur 100 m de large et de dégrader le seuil déversoir de 60 m de Maisons-Rouges, situé 1 km en amont du premier. Une restauration du lit et des berges accompagne ces effacements.

Au total c'est un tronçon sauvage du fleuve Orne en Suisse Normande de 3300 ml qui sera à nouveau ouvert en 2013 aux poissons migrateurs et à la libre circulation des eaux et des sédiments pour le bonheur des kayakistes et des pêcheurs.

Travaux en cours

C'est le groupement des entreprises LAFOSSE & Fils et HELLOUIN qui effectuent actuellement les travaux. CE3E assure la maîtrise d'œuvre des travaux qui ont débuté fin juin.



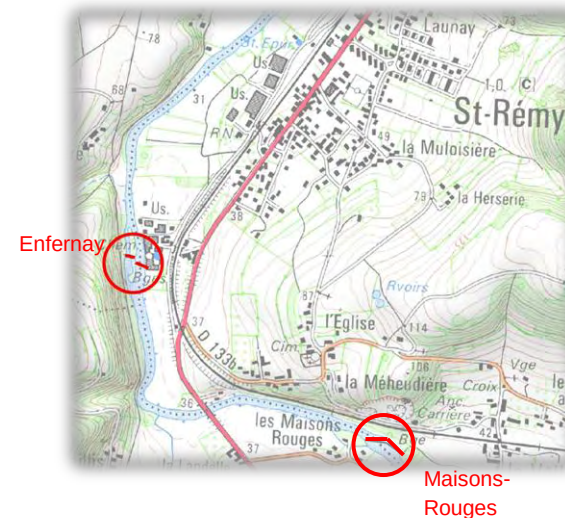
Une concertation exemplaire

Les acteurs locaux et les services de l'Etat ont été conviés par M. GOSSELIN tout au long de l'étude de faisabilité, et priés de faire part de leurs observations et attentes.

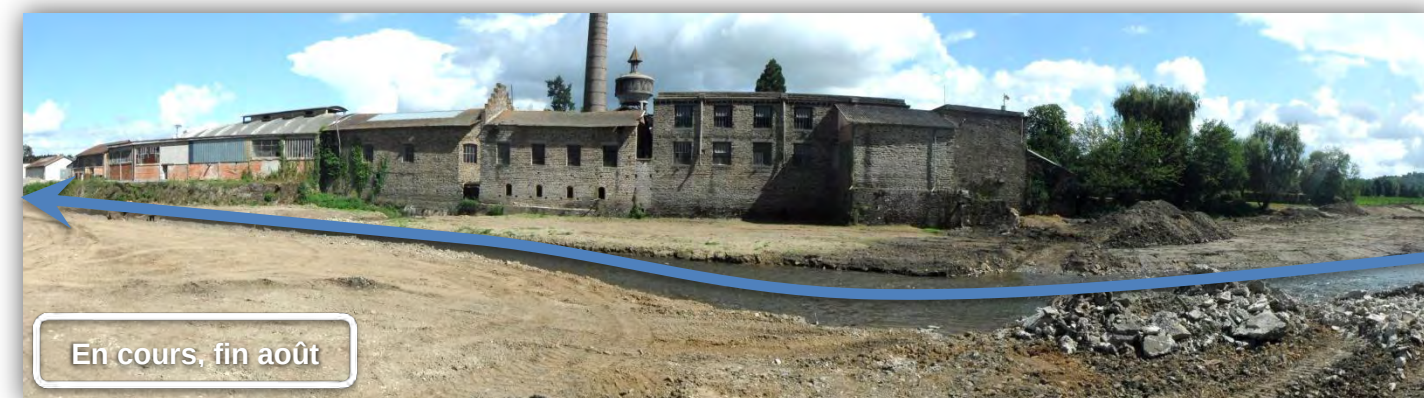
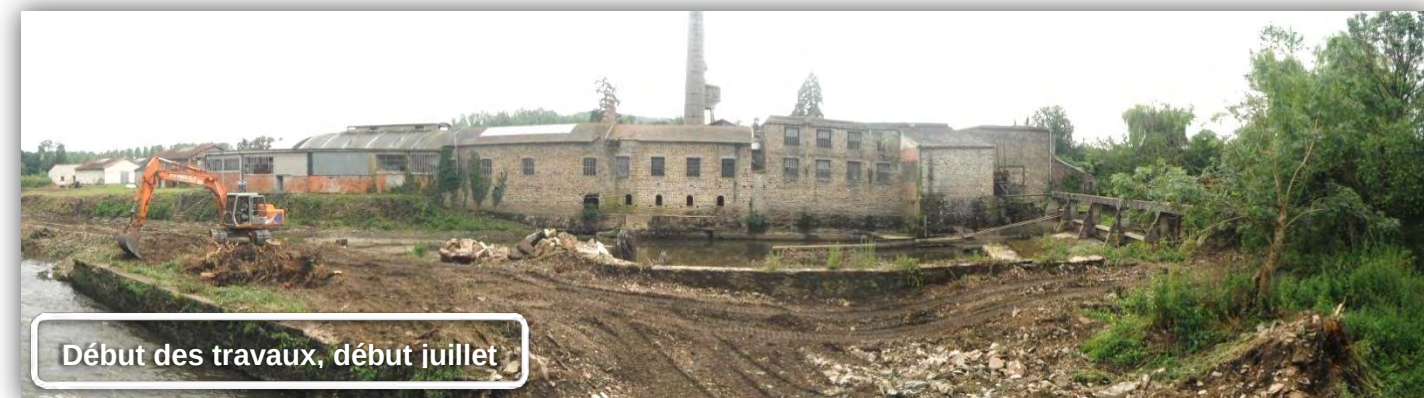
Ont ainsi été associés au Comité de Concertation du projet :

- ✓ les Communes de Saint-Rémy, Clécy, Saint-Lambert et Culey-le-Patry,
- ✓ la Communauté de communes de la Suisse Normande,
- ✓ la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « la Suisse Normande »,
- ✓ l'association « Suisse Normande Canoës » et le Comité Régional de canoë-kayak,
- ✓ l'Institution Interdépartemental du Bassin de l'Orne,
- ✓ l'animatrice de la CLE du SAGE Orne moyenne,
- ✓ l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- ✓ l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA),
- ✓ la Direction Départemental des Territoires et de la Mer du Calvados.

Cette concertation exemplaire, associée à la tenue de réunions publiques d'information, a permis de prendre en compte les attentes des différents usagers du fleuve.



2010, avant travaux



**Suivi des travaux de l'effacement du barrage de l'Enfernay
de début juillet à début septembre 2012.**

